



Appartements éligibles à l'APL

➔ **LES CONDITIONS REQUISES**

Pour habiter dans cette résidence, il faut remplir certaines conditions :

- Le demandeur doit être étudiant ou en insertion professionnelle (dans le cas d'un couple, les 2 doivent avoir le même statut)
 - Le locataire doit avoir son lieu d'étude sur les communes de Fontainebleau et Avon. Cependant, des étudiants d'autres communes peuvent être acceptés sur dossiers.
 - Le domicile de l'étudiant doit être éloigné du lieu d'étude.
 - Les revenus imposables de l'étudiant doivent être inférieurs au plafond de ressources HLM.
- À consulter sur le site www.fsm.eu

➔ **LES AIDES**

POUR LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

- En intégrant la résidence Armade, l'**APL** (Aide Personnalisée au Logement) peut vous être octroyée.

Renseignements sur www.caf.fr

- Il existe aussi les **aides Loca-Pass**, réservées aux étudiants salariés ou boursiers. Elles se décomposent en une avance et/ou une garantie de loyer. Cette aide est accordée sous conditions.

Renseignements sur www.adele.org

Plus de renseignements :

Carole BERNIER
carole.bernier@fsm.eu

06 13 61 48 40
01 78 49 40 24/00

> Agence FSM
de Fontainebleau
24, rue de Grande Bretagne
77300 Fontainebleau
01 78 49 40 00
www.fsm.eu

FSM



RÉSIDENCE ETUDIANTE
ARMADE

FSM

AVON



Votre loyer à partir de
320€
par mois
charges comprises

1-3, avenue du Général de Gaulle-77210 Avon

Credit photos : FSM, Fotofa - Ne pas jeter sur la voie publique.



Appartements éligibles à l'APL

À partir de 320 €/mois* charges comprises

0€ de frais d'agence

FONTAINEBLEAU/AVON

Ces deux villes, situées au cœur de la forêt domaniale forment un pôle d'excellence.

En effet, de nombreuses écoles supérieures y sont installées : l'INSEAD, les Mines, l'UT de Sénart-Fontainebleau et l'école d'Infirmières.

Mais de nombreux lycées, publics et privés, s'y trouvent également, avec des classes préparatoires et des BTS.

Fontainebleau est une ville très dynamique avec plus de 500 commerçants, des bars-restaurants, un marché 2 fois par semaine, un théâtre, de nombreux parcs dont celui du château dans lequel de nombreux événements sont organisés.

Avon également très dynamique est riche d'une centaine d'associations culturelles, environnementales et sportives, profitant de la proximité de nombreux équipements de qualité.

LA RÉSIDENCE

La résidence « étudiante » ARMADÉ se situe à 2 minutes à pied de la gare de Fontainebleau/Avon au 1, avenue du Général de Gaulle à Avon (77210). Elle est proche de toutes commodités : supermarché, bus, banques, Poste, etc.

Cette résidence comprend **97 logements** meublés, dont 6 adaptés aux personnes à mobilité réduite.

→ DES LOGEMENTS ÉQUIPÉS ET MEUBLÉS

Chaque logement est équipé de kitchenette et bénéficie du chauffage collectif gaz.

Type & surface	T1 de 18 à 19 m ²	T2 en colocation environ 38 m ²
Tarifs (loyer + charges)*	A partir de 320€* par mois	A partir de 270€* par mois par pers.

*Détail des offres en agence

Dépôt de garantie : 1 mois de loyer hors charges



LES SERVICES PROPOSÉS

- Réservés uniquement aux étudiants de la résidence :
- un accès illimité à internet
 - un local à vélos
 - une laverie**
 - un parking

Pour en bénéficier, adressez-vous à l'agence.
** Options en supplément.

* DÉTAIL DES OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :

Carole BERNIER

carole.bernier@fsm.eu

06 13 61 48 40

ou 01 78 49 40 24